

TOURNOI BENJAMIN BUXEROLLES



16 décembre 2023

Dojo complexe Michel Amand

2 rue de la fraternité

86180 Buxerolles



TOURNOI BENJAMIN BUXEROLLES

Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les Enseignants,

Vous trouverez ci-joints :

- Le programme détaillé
- Le règlement complet du tournoi

Pour faciliter l'organisation, merci de bien vouloir faire les inscriptions sur l'extranet.

Dans l'attente de vous recevoir à Buxerolles, veuillez agréer, chers Présidents, chers Enseignants, nos salutations sportives.

Le comité d'organisation



TOURNOI BENJAMIN

BUXEROLLES

PROGRAMME

Lieu de compétition :

Complexe sportif Michel Amand
2 rue de la fraternité
86180 Buxerolles

Programme prévisionnel :

Pesée féminine : 13h 13h30

Début des combats : 14h15

Remise des récompenses : 16h

Pesée masculine : -26, -30, -34, -38, -42kg 15h 15h30

Début des combats : 16h15

Remise des récompenses : 18h

Pesée masculine : -46, -50, -55, -60, -66 et +66kg 16h 16h30

Débuts des combats : 17h15

Remise des récompenses : 18h30

TOURNOI BENJAMIN

BUXEROLLES

REGLEMENT

Article 1 : Le tournoi organisé par le comité de la Vienne est une compétition individuelle réservée aux benjamins et benjamines nés en 2012 et 2013.

Article 2 : Ceinture jaune-orange minimum. • Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours. • Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité • Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Article 3 : Les catégories de poids sont celles du règlement fédéral, à savoir
Masculins : -26, -30, -34, -38, -42, -46, -50, -55, -60, -66 et +66kg
Féminines : -28, -32, -36, -40, -44, -48, -52, -57 et +63 kg.

Pas de tolérance de poids, une montée dans la catégorie supérieure sera autorisée.

Article 4 : la formule de l'animation se fera ainsi :

- **Moins de 8 combattants :** poules
- **De 8 à 32 combattants :** tableau avec repêchage intégral.
- **Plus de 32 combattants :** poules avec une sortie des 2er en tableau sans repêchage.

TOURNOI BENJAMIN BUXEROLLES

REGLEMENT

Article 5 : le temps de combat sera de 2 minutes et le temps de récupération d'au moins deux fois le temps de combat.

Article 6 : les quatre premiers de chaque catégorie seront récompensés

Article 7 : Les inscriptions doivent se faire sur le site de la fédération par le biais de l'extranet. Les frais d'inscriptions se montent à 8€ par combattant.

Le règlement des frais d'inscriptions se fera soit par chèque, à l'ordre du CD 86 judo, envoyé au plus tard pour le 10 décembre 2023 (à retourner à : CD judo 86, 8 rue des frères Morane 86000 Poitiers) ou bien sur place, les délégations sont priées de se munir des moyens de paiement nécessaires, chèque ou espèces.

Une majoration de 2€ par inscrit sera obligatoirement appliquée si le règlement se fait après la date du tournoi.

Article 8 : L'ensemble des participants s'engage à respecter le présent règlement.

La responsabilité d'un éventuel accident, non couvert suite à une fausse déclaration, ne pourra être imputée au comité d'organisation.

En cas de litige, les organisateurs se réservent le droit de statuer.